UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

66130 ILLE SUR TET Tél.: 04 68 50 22 08 Courriel: ucic66@gmail.com

23 avenue Pasteur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°4-2024 **REUNION DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juin à dix-neuf heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Thibaud MARGALET, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents: Madame Béatrice BOUZAN, MM. BRUZY Didier, MARGALET Thibaud et SIMON Marc, syndics titulaires.

Objet : Affectation des Résultats 2023

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2024:

	Résultat à la	Parts	Résultat de	Transfert ou	Résultat de
	clôture de	affectées à	l'exercice	intégration de	clôture de
	l'exercice	l'investissem	2023	résultats par	l'exercice
	précédent :	ent exercice :		opération	2023
	2022	2023		d'ordre non	
				budgétaire	
1 - Budget Principal					
Investissement					
Fonctionnement	23 718,02		-12 652,67		11 065,35
TOTAL	23 718,02		-12 652,67		11 065,35

Résultats à reporter au Budget Primitif 2024 :

Pas d'investissement

Excédent de fonctionnement de 23 718,02 €

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité :

Valide l'affectation des résultats 2023 au budget primitif 2024;

Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que de ssi

နှံ Président de l'UCI¢,

idier BRUZY